

Association 2 pieds 2 roues

5, avenue Collignon
31200 Toulouse
<http://toulouse.fubicy.org>



Communiqué

jeudi 8 novembre 2018

Cyclistes Brillez : voir et être vu, c'est vital !

Opération de sensibilisation mardi 13 novembre 2018

L'arrivée brutale de l'hiver, conjuguée au changement d'heure, augmente les risques d'accident notamment aux horaires de sortie des bureaux. L'éclairage urbain peut donner, à tort, l'impression d'être bien visible sur la chaussée et de voir correctement les autres usagers. A la tombée de la nuit, sous la pluie ou la neige, voir et être vu, c'est vital.

Cyclistes, brillez !

Un bon éclairage avant et arrière est indispensable (et obligatoire !) pour les cyclistes, de même que des réflecteurs sur les pédales et les roues. Hors agglomération, la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante, le port du gilet réfléchissant est également obligatoire.

L'association 2 Pieds 2Roues, aux côtés de la police municipale, sensibilisera les cyclistes non éclairés le 13 novembre de 17h30 à 18h30 rue d'Alsace Lorraine. Des kits d'éclairage d'urgence, offerts par Toulouse Métropole, seront remis aux cyclistes à cette occasion.

Pour aider les cyclistes à choisir les meilleurs éclairages en fonction de leurs usages, la FUB (fédération française d'associations cyclistes) a testé un panel d'éclairages avant et arrière :

<https://www.fub.fr/moi-velo/ma-securite/equipement/eclairage/tests-eclairages-fub>

En résumé, équipements obligatoires :

En ville, la nuit ou lorsque la visibilité est faible	Hors agglomération, la nuit ou lorsque la visibilité est faible
<ul style="list-style-type: none">- éclairage et catadioptre avant blanc ou jaune- éclairage et catadioptre arrière rouge- catadioptres de pédales orange- catadioptres de roues orange	<ul style="list-style-type: none">- éclairage et catadioptre avant blanc ou jaune- éclairage et catadioptre arrière rouge- catadioptres de pédales orange- catadioptres de roues orange+ gilet rétro réfléchissant certifié pour conducteur et passager du vélo

Automobilistes, redoublez de vigilance !

Les automobilistes sont aussi concernés : à l'approche des intersections et des passages pour piétons, soyez attentifs et adaptez votre vitesse. Contrôlez l'angle mort avant de tourner et respectez les zones 30. Vous contribuerez ainsi à la sécurité des piétons et des cyclistes.

Plus d'informations sur cette campagne : <https://www.fub.fr/evenements/campagne-fub-cyclistes-brillez>

Contact : Thérèse Masquelier 06 45 96 18 58 – Sébastien Bosvieux 06 02 36 23 81

L'Association 2 pieds 2 roues a pour but de développer et d'améliorer la pratique des modes actifs en agglomération. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités depuis plus de 35 ans pour que soient pris en compte ces moyens de transport utilisés quotidiennement par de nombreuses personnes. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association 2 pieds 2 roues adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse trois fois par an un journal d'information.